

Boulangier - Pâtissier | Boulangère - Pâtissière

Un métier bon comme le pain



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Sous la responsabilité d'un patron, tu prépares les pains, croissants, petits pains et pâtisseries qui font le bonheur des petits et grands gourmands.

Tu travailles dans une boulangerie-pâtisserie ou dans un atelier qui fabrique des produits de boulangerie-pâtisserie.

Journée type

Tu commences ta journée tôt le matin pour fabriquer la pâte qui sert à la préparation de tous ces produits qui sentent si bon.

Tu utilises des matières premières comme la farine, l'eau, le lait, les œufs, la levure... pour fabriquer la pâte que tu vas pétrir, laisser poser et cuire dans un four. Tu prépares également de savoureuses pâtisseries et des gâteaux.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :

- Travailler dans une boulangerie - pâtisserie
- Continuer ta formation pour ouvrir ta propre boulangerie - pâtisserie
- Te perfectionner dans une technique propre à la boulangerie-pâtisserie

Qualités

Quelles qualités dois-tu posséder pour être boulanger-pâtissier ?

Tu dois être résistant à la chaleur et à la fatigue et respectueux des règles d'hygiène.

Quelles qualités vas-tu développer pendant ta formation ?

Tu vas développer ton sens du commerce et ton sens de l'organisation.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1^{ère} année : jeudis (9h00 à 16h30) - début des cours le 26/09/2024
- 2^{ème} année : jeudis (9h00 à 12h30) - début des cours le 12/09/2024
- 3^{ème} année : jeudis (9h00 à 12h30) - début des cours le 12/09/2024

Programme:

Cours professionnels

1^{ère} apprentissage (180h)

- Introduction à la formation (8h)
- Règles professionnelles (20h)
- Réaliser des produits de boulangerie (62h)
- Réaliser des pâtisseries (70h)
- Décorer les produits de pâtisserie (20h)

2^{ème} apprentissage (128h)

- Règles professionnelles (10h)
- Réaliser des produits de boulangerie (48h)
- Réaliser des pâtisseries (58h)
- Décorer les produits de pâtisserie (12h)

3^{ème} apprentissage (128h)

- Réaliser des produits de boulangerie (48h)
- Réaliser et décorer des pâtisseries (60h)
- Réaliser des produits de boulangerie et de pâtisserie salés (20h)

Cours généraux (3 ans - 436h)

Commerce, communication, droit, mathématiques.

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pratique en entreprise

Avec l'aide du référent stage, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenti obtient un certificat d'apprentissage "Ouvrier boulanger-pâtissier/Ouvrière boulangère-pâtissière" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise. Ce titre donne l'accès à la profession (volet professionnel) pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage ouvrier Boulanger - Pâtissier

Prix: 70 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation:
Tenue professionnelle +/- 170€

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans